



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Chantal Brever
T. 30 91 91-505
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société Matériel Elwe Service S.à r.l. a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Hyster, du type H3.5A, avec le numéro de construction R177B05038Y, pour le compte de Demy Schandler s.à r.l.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2024/1965/174 du 27 avril 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 17 mai 2024 au 03 juin 2024 inclus.

Kehlen, le 17 mai 2024

Le Bourgmestre,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas

03/06/2024